

ST-MAURICE NAVACELLES

LARZAC MERIDIONAL

<https://www.stmauricenavacelles.fr>

LE MOT DU MAIRE



Tous vos élus et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2025, remplie de réussites et de moments de bonheur. Le climat instable du quotidien ne permet pas de se projeter correctement vers l'avenir, mais restons optimistes, les beaux jours finissent toujours par arriver !



Souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants sur notre commune et ayons une pensée aux personnes qui nous ont quittés l'année dernière.



L'année 2024, a vu de nombreuses réalisations et je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe et tous les élus qui œuvrent au bon fonctionnement des services et à l'aboutissement des projets.

Nous attaquons la dernière année complète de ce mandat, année placée sous le signe de la « prudence » car, à ce jour, nous ne savons pas définir exactement de quelle manière et à quelle hauteur les changements successifs de gouvernement vont impacter les finances communales.

Nous savons qu'il est peu probable que nous obtenions un soutien dans nos programmes d'investissement du Département de l'Hérault qui rencontre actuellement de grandes difficultés financières. La vision n'est guère plus claire du côté de l'État.

Il va donc falloir prioriser les projets et reporter les moins urgents. Nous savons que des rues, des chemins ont besoin d'être rénovés mais la priorité sera donnée à la rénovation de certains logements communaux.

Nous terminerons les projets engagés et d'ores et déjà financés. Cela me semble important, notamment pour que le mandat suivant puisse réaliser les projets qu'il jugera utile de mener à bien.



RÉTROSPECTIVE 2024



Début 2024 le Département de l'Hérault est venu à notre rencontre concernant la réfection de la traversée du village. Nos doléances ont été entendues, diverses études et prises de mesures sur les usages, les stationnements, la faune et la flore ont suivi, des propositions devraient nous être faites en ce début d'année. Mais rien ne dit quand les travaux seront exécutés...



POINT SUR LE PROJET DE CRÉATION DE LOGEMENTS

L'accueil de nouvelles populations sur notre commune est une de nos principales préoccupations. Bien que les chiffres officiels du recensement ne soient pas connus à ce jour, nous devons être une des seules communes de

- l'Hérault dont la population est en légère diminution (*population municipale 184 pour 189 en 2018*) Nous avons pris contact avec des bailleurs sociaux dans le but de faire une opération immobilière sur la commune pour la construction de plusieurs logements :
- Hérault Logement a conclu qu'il n'y avait pas de demande sur notre commune en logement social, sans tenir compte du fait qu'il n'y a pour l'instant aucune offre...
- FDI Habitat s'est investi sur le projet, a étudié plusieurs terrains communaux mais a finalement conclu que même avec la donation du terrain, le projet n'était pas viable financièrement. Nous n'avons pas les détails du prévisionnel financier mais nous espérons toujours qu'une collaboration puisse voir le jour.

GRAND SITE DE FRANCE DU CIRQUE DE NAVACELLES

La visite de Monsieur le préfet de l'Hérault, préalable à la présentation du dossier de renouvellement du Label Grand Site de France nous a permis de présenter les projets en cours ou terminés sur la commune et d'obtenir des financements, notamment pour la rénovation des anciennes écoles de Madières et Navacelles. Le label Grand Site de France pour le Cirque de Navacelles est renouvelé au Syndicat mixte jusqu'en 2032 et une journée festive sera organisée le 5 avril prochain. Nous tenons à féliciter les équipes du Syndicat mixte qui fournissent un travail remarquable.



VALORISATION DU CIRQUE DE NAVACELLES – GRAND SITE DE FRANCE

Victoire d'Or Communauté de communes du Lodévois et Larzac pour la commune Saint-Maurice de Navacelles Paysagiste concepteur : Atelier Sites Entrepreneurs du paysage : Pépinière Sport Et Paysage Pépiniéristes : Pépinière Rouy – VIVERS CAREX – Pépinières Pilaud

Nous avons obtenu le Prix d'or aux Victoires du Paysage dans la catégorie Espace à dominante Naturelle pour les travaux de Navacelles. Nous avons été remarqués parmi 7 autres candidats et juste devant la métropole de Toulon et une

commune de 10 000 habitants dans le Morbihan. C'est une reconnaissance très importante pour tous ceux qui ont participé au projet, les financeurs, la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre et surtout les entreprises familiales et locales qui ont travaillé sur le site.

A la mise en place du stationnement payant à Navacelles, nous avons rencontré divers problèmes, de ce fait l'horodateur n'est rentré en fonction que le 16 septembre. On est toujours sur une année test sans assez de recul pour savoir si les batteries tiendront toute la saison ni même s'il fonctionnera correctement en plein mois de juillet. La recette s'élève déjà à 4 000 € pour les 6 semaines de mise en place. Le coût de l'opération de 8 000 € devrait donc rapidement être couvert. **Le stationnement redevient payant le 01 avril, pensez à venir retirer en mairie vos vignettes "habitants" pour bénéficier de la gratuité.**

RÉTROSPECTIVE 2024 SUITE



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Nous avons fait effectuer des audits énergétiques et thermiques pour deux appartements, la cantine, les écoles et la mairie. Cela nous permettra de faire des rénovations ciblées et efficaces pour les économies d'énergies. Coût des audits 6 900 € financés à 65 %.

L'ensemble des luminaires des écoles et de la mairie ont été changés en LED, et nous avons effectué des travaux de changement de menuiseries.

Nous avons terminé le cycle sur l'éclairage public. Les économies réalisées depuis la mise en place de l'extinction nocturne et le passage en LED sont conséquentes. La consommation divisée presque par 6 nous a permis d'encaisser les hausses des coûts de l'électricité et d'avoir tout de même une facture divisée par 2.



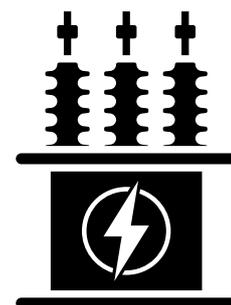
INCENDIE DU BÂTIMENT DIT LE PORTAIL :

Cet événement a marqué l'ensemble du village. Nous souhaitons remercier les pompiers et les bénévoles qui sont intervenus pour nous porter secours. A ce jour, nous n'avons aucun retour sur l'enquête malgré nos nombreuses sollicitations. Récemment des travaux de mise en sécurité ont eu lieu. A l'heure où ces lignes sont écrites, nous n'avons pas confirmation que ces travaux sont suffisants et suppriment tout risque pour la population. Sans cette certitude, nous ne pouvons lever l'arrêté et rouvrir la Rue du Portail.

BIEN SANS MAÎTRE

Lors de la première procédure nous avons récupéré une maison à Navacelles. Une personne se revendique propriétaire de cet immeuble et tente de faire annuler les actes de cette décision. Nous ne connaissons pas les suites qui seront données à cette requête.

Une seconde procédure nous a permis de récupérer des terrains au niveau du hameau des Natges et ainsi faciliter l'implantation d'un transformateur pour la rénovation de la ligne électrique entre Le Coulet et Les Natges.

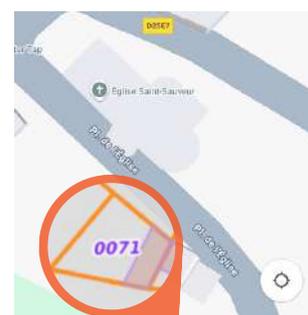


ANTENNE SOULAGETS

Suite à notre demande d'installer une antenne pour desservir correctement en réseau téléphonique le hameau de Soulagets, l'Etat a désigné la société Bouygues Télécom pour étudier et implanter cette antenne. Nous sommes allés sur le terrain et Bouygues a défini le terrain idéal pour cette implantation. Les négociations avec le propriétaire sont en cours.

ACHAT GARAGE MADIÈRES

Fin novembre, nous avons signé chez le notaire l'achat d'un garage à Madières. Ce bien, au niveau du parking derrière l'église aura deux fonctions. La première est sa mise à disposition pour les diverses associations du hameau, et la seconde, grâce à la présence d'un petit terrain attenant sera d'agrandir l'espace public à Madières pour y implanter divers équipements à destination des habitants.



PROJETS ET PERSPECTIVES 2025

RÉNOVATION DES ANCIENNES ÉCOLES

Le plus gros chantier à terminer est la rénovation des anciennes écoles de Madières et Navacelles. C'est un montant important, 585 000 € HT, financé à ce jour à hauteur de 68 %, soit un reste à charge pour la commune de 185 000 €. Nous allons tenter de trouver quelques subventions complémentaires et le reste sera financé par un emprunt, et la location des logements va créer les recettes pour rembourser les annuités. La dette municipale étant par ailleurs en diminution, cela ne devrait donc pas impacter le budget.

EGLISE NAVACELLES



Parmi les projets que nous ne pourrions pas engager ou terminer durant cette fin de mandat, il y a la rénovation et la transformation de l'église de Navacelles. Dans le cadre du dispositif Village d'Avenir, nous pouvons bénéficier d'une étude de programmation, pour définir les possibilités d'utilisation de l'édifice, 100 % financée par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Malheureusement, pour bénéficier de cette étude, il est nécessaire d'effectuer d'abord un diagnostic patrimonial des peintures intérieures (peut-être un Michel Ange est-il passé à Navacelles dans les 150 dernières années) qui nous coûtera 4 200 €. Nous n'avons pas encore déterminé sa date de lancement.

La collecte en ligne en partenariat avec la Fondation du Patrimoine a permis de récolter avec 27 donateurs 6050 €. La collecte dans l'exposition temporaire à l'église, la vente de pièces souvenir et celle du journal le Saint-Mauriçois, ont permis en 2 ans de récolter plus de 1700 € qui s'ajouteront intégralement à la cagnotte en ligne. Un grand merci aux généreux donateurs.



MODIFICATION DU SCHÉMA DE TRI DES DÉCHETS



Cette année, le mode d'apport des déchets va évoluer selon que vous habitez en village / hameau ou dans un écart :

- soit chacun aura chez lui une poubelle pour la matière grise et une pour le tri.
- soit chacun apportera les 2 types de déchets séparément dans des colonnes collectives dédiées.

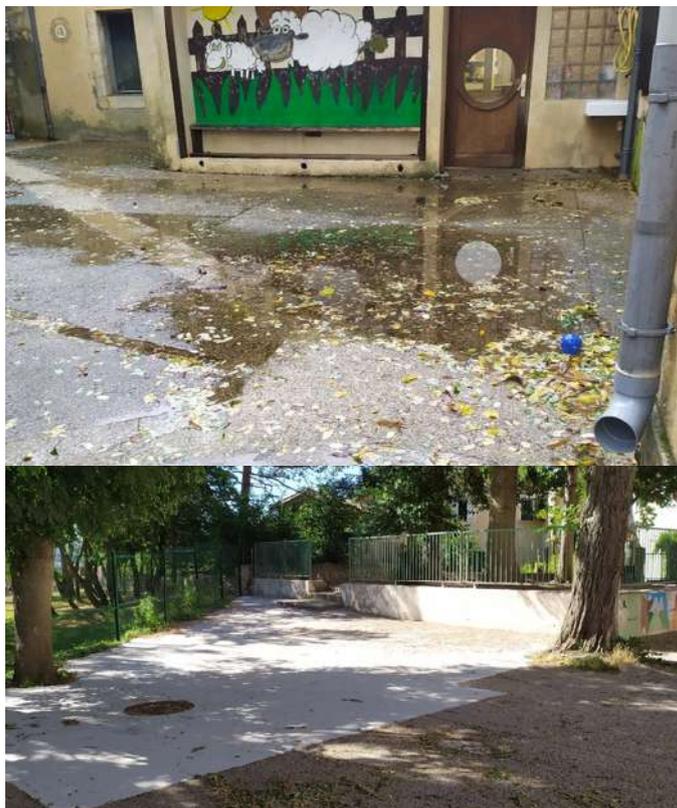
Les bacs individuels seront collectés une fois toutes les deux semaines chacun leur tour : semaine 1 le bac gris, semaine 2 le bac jaune. Nous reviendrons vers vous le moment venu pour vous préciser les modalités propres à chaque village et hameau.

Les bacs individuels seront collectés une fois toutes les deux semaines chacun leur tour : semaine 1 le bac gris, semaine 2 le bac jaune. Nous reviendrons vers vous le moment venu pour vous préciser les modalités propres à chaque village et hameau.

RAPPEL

Les dépôts sauvages de déchets autour des conteneurs de tri sélectif continuent. Pour rappel, **ces infractions sont punies d'une amende allant de 68€ à 1500€**. Plus aucune tolérance ne sera accordée. Il vous appartient d'apporter à la déchetterie les objets qui ne vont pas dans les colonnes de tri ni dans la poubelle grise.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



Le CAUE* de l'Hérault a lancé à l'automne 2024 un « Appel à Manifestation d'Intérêt Cour vivante ».

Notre binôme Ecole/Commune a été retenu et bénéficiera au printemps 2025 d'un conseil gratuit pour avancer dans le projet que nous avons à l'étude de désimpermeabilisation de la cour de l'école : changement du revêtement pour un meilleur drainage des eaux pluviales, installation d'espaces de jeux en éléments naturels, plantations... L'équipe éducative, les enfants, les parents, les personnels et les élus communaux sont associés dans ces réflexions. Ce travail d'étude permettra d'évaluer le coût et les contraintes du projet avant d'en rechercher les possibles financements.

* CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault a été créé en 1979

ÉVOLUTION SERVICE JEUNESSE

Depuis le 06 janvier 2025 l'ALP, Accueil de Loisir Périscolaire du soir (16h25/18h) de Saint Maurice Navacelles, est devenu Garderie Intercommunale. Ce changement a été décidé sans concertation en décembre 2024 par la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac. Il serait justifié par de nécessaires restrictions budgétaires.



Ce changement de statut a de réelles répercussions sur la nature du service fourni aux familles : il n'y a plus de taux d'encadrement réglementaire, ni de qualification exigée pour les personnels. La garderie n'a plus à être déclarée au service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports, et ne sera donc soumise à aucun contrôle par ces services.

Ainsi, Christelle Perez qui, avec une autre animatrice, assurait déjà ce travail en complément de son service d'ATSEM, sera désormais seule en responsabilité d'un groupe pouvant comprendre les 24 enfants de 3 à 10 ans qui constituent l'effectif de notre école.

Cette situation est très préoccupante et l'équipe municipale s'associe aux parents pour faire remonter leur inquiétude auprès du Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac.

ALP : 12h - 13h30

GARDERIE INTERCOMMUNALE : 16h25 - 18h

Responsable : Isabelle BERLENDIS – 09 70 26 13 23

Ouverture en période scolaire
le lundi, mardi, jeudi, vendredi

GARDERIE COMMUNALE
DU MATIN - 7h45/8h35

Ouverte tous les jours scolaires
Gratuite et sans réservation

AVANCÉE DES TRAVAUX AU COULET



Crédit Photo : Philippe Rignault

Avec la rénovation de son extérieur, l'église du Coulet se refait une beauté.

La toiture ainsi que les enduits ont été rénovés. Il reste quelques finitions sur les enduits de l'église ainsi que sur le calvaire devant.

Le mouton de la cloche a été changé.

Le changement des menuiseries devrait intervenir en ce début d'année.

Hérault Tourisme a financé à 100 % une étude sur le fonctionnement et la gestion d'un gîte dans l'édifice qui a permis de définir la viabilité du projet.

Nous projetons un gîte de 12 couchages

(deux chambres doubles et un dortoir de 8 couchages sur une mezzanine) avec deux salles de bain, 2 toilettes et un espace cuisine - salle à manger. Nous essayons d'aller chercher les subventions au niveau européen pour les deux dernières tranches : fin de la rénovation et aménagement intérieur .

LE SAINT MAURIÇOIS

Le journal le Saint-Mauriçois a été publié le 21 septembre 2024 dans le cadre de la foire aux vieux métiers.

Il s'agit d'une monographie de la commune, écrite début 1900 par un instituteur originaire de Madières.

Le texte est sous forme d'un journal ancien, d'environ 16 pages et regorge d'informations fascinantes sur notre territoire.

Pour ceux qui le souhaitent des exemplaires sont encore disponibles à la vente en Mairie.



CARNET

Nous souhaitons la bienvenue à Mahana Moera Maria née le 16 octobre 2024 chez Marine Elodie PRUNOT et Hoanui Griffine LI-CHAO demeurant à La Clastre.



Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de :

- Charles Armand Vincent Etienne RODIER, né le 15 mai 1954 à Relizane (Algérie) et décédé le 04 avril 2024 à Saint Maurice Navacelles
- Paul Auguste Albert CAISSO, né le 07 avril 1941 à Lodève et décédé le 23 juillet 2024 à Saint Maurice Navacelles
- Solange Renée Antoinette BRESSON, née Vidal le 11 octobre 1931 à Saint Maurice Navacelles et décédée le 09 septembre 2024 à Ganges
- Jean-Louis COUTURIER, né le 01 septembre 1952 à Limoges et décédé le 12 septembre 2024 à Montpellier

FÊTE DE LA SAINT MAURICE 2024



Cette année, la Fête de la Saint-Maurice a été exceptionnelle avec un programme riche. Au cours de cette belle journée du 21 septembre 2024 nous avons pu profiter de :

- la brocante / vide-grenier avec une quinzaine d'exposants, dont certains professionnels
- les démonstrations proposées par une dizaine d'artisans pratiquant aujourd'hui des métiers anciens : lutherie, apiculture, vitrail, berger, forgeron, vannerie, tissage, distillerie, teinture, poterie...
- l'exposition sur la fabrication des boules de buis cloutées animée par Jean-Paul Fabrègues
- l'exposition des vieux outils, réalisée grâce au prêt par des habitants de quelques 150 outils et objets mis en scène par thème dans la Salle Peyreficade, en partenariat avec la Commission Communale pour le Patrimoine
- les deux conférences : sur les verreries par Jean Tarrit et sur l'histoire de Saint Maurice par Brigitte Saint Pierre, qui ont fait le plein avec une quarantaine de personnes chacune, nous n'aurions pas pu rentrer une chaise de plus dans la Médiathèque / Tiers Lieu !

Toutes ces animations ont rassemblé un public nombreux estimé à 500/600 personnes venant de notre territoire bien sûr et aussi de bien plus loin ! Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré à cette réussite et les partenaires qui nous ont soutenus dans notre projet, notamment par le prêt des chapiteaux (Foyer Rural de Saint Maurice, Communauté des Communes Lodévois et Larzac, GIC, Commune de Le Bosc) sans lesquels la météo capricieuse nous aurait joué des tours !

Et la journée s'est terminée par le traditionnel repas pour les habitants dans un bon moment de convivialité partagée autour d'un "Aligot - Saucisse".



Bernard Soulier à l'Aligot entouré de Sophie et Guy les cuisiniers, et de Patricia et Sonia ...



UNE NOUVELLE ORCHIDÉE SUR LA COMMUNE

Photos : Marc Salze



La spiranthe spiralis découverte par Marc SALZE :

“ Dimanche 29 septembre 2024 j'ai eu l'agréable surprise de découvrir une nouvelle espèce d'orchidée sur la commune de Saint-Maurice Navacelles. Cette découverte porte à 29 le nombre d'espèces d'orchidées connues à ce jour sur notre territoire.

Il s'agit de la "Spiranthe spiralis" peu commune et généralement très localisée sur le Larzac. C'est une plante qui passe facilement inaperçue. Elle peut mesurer jusqu'à 30 cm, mais ici sur le causse, elle ne dépasse pas les 10 à 15 cm. Les feuilles sont étalées en rosette. L'inflorescence se présente en forme d'hélice sur la tige avec 20 à 30 petites fleurs blanc verdâtre et parfumées. La floraison s'étale d'août à octobre.

Cette orchidée pousse généralement sur les pelouses du causse pâturées par les moutons.

La découverte a été inscrite dans l'inventaire de la Fédération France Orchidée et signalée à Pascal Arnaud pour l'Office Français pour la Biodiversité. Pour information, la Fédération France Orchidée est l'organisme compétent pour les inventaires et la préservation des orchidées en France. Cette nouvelle donnée pourra être prise en compte si un jour, un Atlas de la Biodiversité Communale se met en place (ABC). “

Pour en savoir plus :

<http://orchidees-du-languedoc.fr/orchideesdu34/historique.php>



VIDANGE DE LA MARE COMMUNALE

La mission racontée par l'association Kermit :



Crédit Photos : Association KERMIT



“Après un chantier début août organisé par le CEN* Occitanie, compromis par les pluies d'orages autour du 15 août, le désempoisonnement complet de la mare communale de Saint-Maurice a été opéré avec succès fin août ! Romain, jeune salarié du *Conservatoire des Espaces Naturels** a entraîné l'équipe de KERMIT, ainsi que Marc et Françoise, habitants du village pour pomper, écoper, baigner dans la vase : bravo à lui, bravo à tous !

Les petits poissons introduits il y a quelques années dans la mare (des Gambusies) devaient être pêchés pour que crapauds, grenouilles et tritons puissent à nouveau s'y reproduire au printemps 2025. C'est chose faite, encore bravo à tous les participants et on se donne rendez-vous au printemps pour se réjouir du retour de la biodiversité locale ! “

PROJET AIRE TERRESTRE EDUCATIVE



Crédit photo : ofb.gouv.fr

Les 12 élèves de la classe élémentaire de l'école intercommunale de Saint-Maurice Navacelles se sont engagés dans un projet de création d'une Aire Terrestre Éducative (ATE).

Il s'agit d'un projet sur plusieurs années, dont l'objectif est que les enfants observent, connaissent, aiment et protègent la biodiversité d'un site qu'ils auront choisi ensemble.

Ils vont le réaliser avec l'aide de leur enseignante, Anne Alleman,

et de Gilles Hanula, animateur de l'Association KERMIT qui sera leur référent biodiversité, et avec celle d'intervenants ponctuels choisis en fonction de l'orientation du projet des enfants.

Pour réaliser ce projet, l'école recevra d'ici fin décembre l'octroi d'une subvention de 5 000€ de la part de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), à dépenser sur une durée de 2 ans !

L'école est devenue éligible à cette subvention grâce au formidable succès de la collecte participative lancée sur la plateforme de l'Éducation Nationale à la rentrée.

Elle devait récolter au moins 100€ de la part de particuliers et d'entreprises locales, et l'école a reçu... 725€ de dons. Encore un énorme merci aux généreux donateurs ! Forts de ce soutien, le projet a démarré en octobre.

Au cours d'une première séance en classe avec Anne et Gilles, les enfants ont voté pour créer leur Aire Terrestre Éducative autour de la grande mare communale de Saint-Maurice Navacelles.

En novembre, les enfants ont rencontré Geneviève Vinel, habitante du village qui a témoigné des usages de cette mare depuis son enfance jusqu'à nos jours.



Photo Carol Boissiere - Concours Folle Fête de la Nature



Anne a suivi une formation un mercredi de décembre, pour aider les enfants à bien gérer leurs futurs conseils d'élèves (conseils où ils décideront en collectif des orientations de leur projet).

En janvier, deux agents de l'Office Français pour la Biodiversité interviendront pour informer les enfants sur le rôle de l'OFB et leur aide possible tout au long de la réalisation de leur ATE.

De son côté, Gilles aidera les enfants à délimiter précisément l'aire de l'ATE, mesures de terrain qui seront suivies de calculs en classe avec Anne ; puis à réaliser un premier état des lieux hivernal de la biodiversité (faune + flore)."

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE



ÇA BOUGE TOUJOURS À L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE !

AVEC LA CLASSE DES MATERNELLES
SPECTACLE "DEDANS-DEHORS"
CIE LA MUSE

Crédit Photos : Jocelyn Perrin



ANIMATION À LA MÉDIATHÈQUE DE
LODÈVE



Intervenante Projet Occitan

AVEC LA CLASSE DES PRIMAIRES



ACTIVITÉ TISSAGE

dans le cadre de l'Expo des
Courageuses à Lodève



MUSÉE EXPOSITION TEMPORAIRE " TISSER
L'IMAGINAIRE "



Crédit Photos : Anne Alleman

SORTIE AU MUSÉE DE LODÈVE



exposition permanente

SPECTACLE "S'ASSURER DE SES
PROPRES MURMURES"
COLLECTIF PETIT TRAVERS



Crédit Photos : <https://www.festival-resurgence.fr/evenement/s-assurer-de-ses-propres-murmures>

VOTRE MÉDIATHÈQUE / TIERS LIEU



La Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau est aujourd'hui un lieu culturel important dans notre territoire. et le contrat d'Estelle Vallé a été renouvelé pour 1 an à compter du 05 décembre 2024. .
Avec ses 21h hebdomadaires d'ouverture au public, c'est la deuxième médiathèque la plus ouverte de la Communauté des Communes du Lodévois et Larzac, juste derrière celle de Lodève.

Cette large accessibilité a permis un regain d'intérêt pour le service de lecture publique. Aujourd'hui, 160 habitants sont régulièrement inscrits pour emprunter des ouvrages : livres, documents, DVD... En 2024, ce sont ainsi plus de 1260 prêts qui ont été enregistrés.
Les élèves de l'école viennent chaque semaine participer aux animations que leur propose Estelle. Ces activités sont souvent en lien avec les projets pédagogiques développés à l'école. Les ateliers créatifs tout public ont également leur succès le mardi matin.

Goûter des bénévoles



Merci aux bénévoles : au côté d'Estelle, l'implication régulière et joyeuse des bénévoles rend la Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau plus vivante et conviviale. Ils et elles sont souvent à l'origine des activités, ateliers créatifs, covoiturages culturels, et du choix des ouvrages... Venez les rejoindre, vous êtes tous et toutes les bienvenus/es !

PETIT RAPPEL : L'INSCRIPTION À LA MÉDIATHÈQUE / TIERS LIEU GEORGETTE MILHAU EST GRATUITE POUR TOUS.

Atelier Petites maisons magiques des bois



COVOITURAGES CULTURELS :

Le principe est simple :

- un moment culturel (exposition, projection, festival...)
- vous fait envie alors pourquoi y aller seul/le ?
- alors on propose, on s'organise et on remplit les voitures !

VOTRE MÉDIATHÈQUE / TIERS LIEU

RETOUR SUR LE DEUXIEME SEMESTRE 2024 !



Exposition Karima Tahiri Sculpture de Lumière



Atelier Halloween avec L'ALP



ESCAPE GAME



LECTURE BILINGUE FRANÇAIS / OCCITAN

BIBLI EN FOLIE - SAMEDI 28 SEPTEMBRE



Cyanotype avec Joëlle Jourdan.



Petit pèle-Mèle d'ateliers 2024 !

Repas partagé du Printemps des Poètes



VOTRE MÉDIATHÈQUE / TIERS LIEU

QUELQUES RDV POUR 2025 !

FOURNAISE RELIQUAT



Lecture de Catherine Prallet
le 14 février à 18h30
suivie du verre de l'amitié

MATINEES MOUFLETS



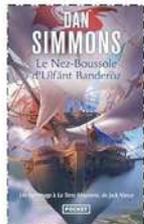
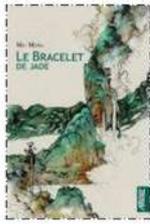
Constructions de cabanes
AVEC ANNE MUTUEL

Tous les mercredis matin jusqu'au 9 avril de 10h30 à 12h
pour les enfants de 3 à 10 ans
en partenariat avec le Théâtre de la Forêt de Parlatges



Fabrication
de Marionnettes

AVEC CLAIRE VILLENEUVE



PRIX DES LECTEURS EN LODEVOIS LARZAC Thème 2025 : Littérature de l'imaginaire.

Venez emprunter les romans et votez pour votre préféré. Le vote se déroulera à la médiathèque de SOUBES Mardi 24 juin 2025 à 17 h.

Proposé par les bibliothèques du territoire : Le Caylar - Pujols - St Étienne de Gourgas – St Maurice de Navacelles – Soubès – Lodève.

En partenariat avec la Direction de la Lecture Publique Départementale.



DIVERSIFICATION DES SERVICES

Vous êtes nombreux à profiter du service de retrait de commandes auprès de producteurs. Par exemple Chloé Amposta, maraîchère au Mas de Flourès, a déjà porté quelques 480 paniers depuis le lancement de sa proposition de livraison de légumes en juin dernier !

RAPPEL DES LIVRAISONS :



LE MARDI : pains du Fournil de Laroque, fromages et yaourts de chèvre de la Ferme Bara à Laroque

LE VENDREDI : légumes du Mas de Flourès à Saint Etienne de Gourgas

UNE FOIS PAR MOIS : fromages et yaourts de brebis du GAEC des Traversiers à La Couvertoirade

A LA DEMANDE ET A LA PIÈCE : viande ovine de la Ferme du Contrevent à La Barre

DE NOVEMBRE A AVRIL UNE FOIS PAR MOIS : agrumes bio en direct de Sicile avec Le Galline Felici

Pour vous inscrire dans ces circuits courts, contactez Estelle !

Renseignements et contacts : ☎ 04 22 91 08 71 ✉ media.stmnav@gmail.com

<https://www.facebook.com/tierslieustmau/>

<https://www.stmauricenavacelles.fr/vivre-a-st-maurice-navacelles/mediatheque/>

ASSOCIATION INFOS ET ACTUS

FOYER RURAL



Tennis de table

Ouvert à toutes et tous, rdv les mercredis et jeudis de 16h30 à 18h30 à la Salle Peyreficade.

Pour tout renseignement téléphoner à Bernard Soulier au 06 62 05 95 40

QUELQUES RDV EN ATTENDANT L'ÉTÉ

Assemblée Générale et Choucroute !!

Samedi 1er mars suivie d'une soirée alsacienne.

Ball-Trap de printemps

Samedi 29 mars

Fête de la musique

Samedi 21 juin... Surprise !

Pour information, la cotisation annuelle au Foyer Rural est de 10€.

L'ASSOCIATION

LE PONT DE MADIÈRES



vous attend pour sa fête de printemps le 24 mai (repas, exposition, atelier, jeux...).

Sur inscription au 06 47 37 07 87

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Rendez-vous Samedi 15 Février à 15H à la Vacquerie - Salle des fêtes "La Grange"

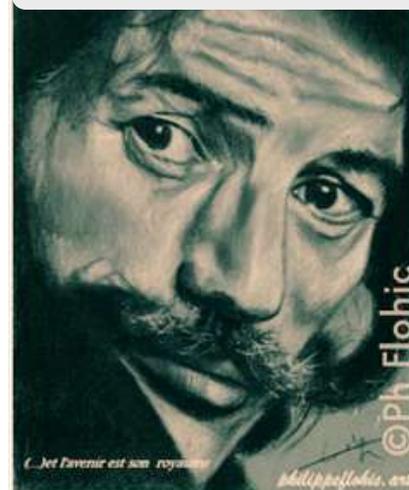
D'autres activités sont prévues pour les enfants cette année, notamment une sortie escalade pour les vacances d'Avril.



SOIRÉES JEUX ET SOUPE AU CAILLOU

On vous attend nombreux dans la Médiathèque/Tiers Lieu à partir de 17h00 **Mardi 18 février**, avec la Compagnie des Jeux. N'hésitez pas, c'est ouvert à tous !!

PRINTEMPS DES POÈTES



Rendez-vous le **Vendredi 14 Mars de 19h à 20h30** Salle Peyreficade pour une soirée de la rime à la note, autour des paroles de Jean Ferrat et des poètes qu'il a chantées par Jean-François Benoît et Maax de Riols.

Gratuit - Durée : 1h30

Public : à partir de 12 ans

Réservation à la Médiathèque/Tiers Lieu :

Contact : 04 22 91 08 71

media.stmnav@gmail.com

INFOS PRATIQUES



France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

CAF
MSA
CARSAT
CPAM
Pôle Emploi
IMPOTS
JUSTICE
ANTS

DANS LA MAIRIE
les 2ème et 4ème mardis
de chaque mois
Renseignements et
ACCOMPAGNEMENT
dans vos démarches
administratives

POINT RELAIS



ENVOYER ET RECEVOIR !

COLISSIMO
CHRONOPOST



BUS DE LA DRAILLE - LIGNE 698.B

Pour vos déplacements vers Lodève ou les communes avoisinantes pensez au bus !

Les horaires c'est ici :

<https://www.stmauricenavacelles.fr/vivre-transport/>



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Renseignements au 04 11 95 02 80

Permanences gratuites et sans RDV à la Mairie de Saint Maurice Navacelles de 14h à 16h30

Le CIAS accueille et accompagne du public en situation précaire. Il s'occupe plus particulièrement de :

- la prise en charge de toutes les personnes isolées sans enfants mineurs à charge ayant moins de 60 ans,
 - l'aide sociale légale,
 - la domiciliation.
- Jeudi 06 Février
 - Jeudi 06 Mars
 - Jeudi 03 Avril
 - Jeudi 15 Mai
 - Jeudi 05 Juin
 - Jeudi 03 Juillet
 - Jeudi 07 Août
 - Jeudi 04 Septembre
 - Jeudi 02 Octobre
 - Jeudi 06 Novembre
 - Jeudi 04 Décembre



GRATUIT
CONFIDENTIEL

Association Addictions France

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
PAYS COEUR D'HERAULT

ECOUTE

Clermont-l'Hérault
Hôpital local (Maison médicale de garde, Cours de la Chicane)
Tous les lundis, jeudis et vendredis

Lodève
Hôpital local (13 Boulevard Pasteur)
CIAS (Espace du fer à cheval)
Pensions de famille (Adages, 1 avenue Joseph Railliac)
Tous les mardis

REDUCTION DES RISQUES

Sur rendez-vous, au :
04 99 77 10 77

AVIS AUX ACTEURS LOCAUX !

Si vous avez des activités, des annonces ou des informations à faire passer, pensez à la lettre municipale et au site web de la commune. N'hésitez pas !

Nous publierons les informations que vous nous aurez communiquées. Leur mise à jour vous incombera. Pensez à nous informer de tout changement, nous procéderons aux modifications dans les 3 jours.

CONTACTS

Le secrétariat : 04 22 91 21 76

Le Maire : 07 87 19 54 01

mairie.stmauricenavacelles@lodevoisetlarzac.fr

https://www.instagram.com/st_maurice_navacelles_actus/

INFOS PRATIQUES

HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

Mardi et Jeudi : 9h-12h/13h-17h

Vendredi : 10h-12h/13h-17h

<https://www.stmauricenavacelles.fr>